
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 20 DÉCEMBRE 2021 À 19 HRS 02

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 20 décembre 2021 à 19 h 02 et présidée par le maire Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 2: Marilyne Gendron
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5 : Mario Dolbec
 Siège no 6: Pierre Reid

Absent : Siège no 3: Claudia Gilbert

La directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Nathalie Audet.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 20 décembre 2021 à 19 hrs 02

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session spéciale.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Avis de motion du règlement 2022-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2022.
- 4.0 Période de questions.
- 5.0 Levée de l'assemblée.

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2021-242

résolution no 2021-242

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2021-243

résolution no 2021-243

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis.

A D O P T É E

3.00 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2022-01 CONCERNANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2022**

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Jean Martel, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement déterminant les taux de taxes et des tarifs pour l'année 2022 et les conditions de leur perception sera présenté pour adoption.

DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 2022-01 – DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2022 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

2021-244

résolution no 2021-244

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario Dolbec
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

le projet de règlement numéro intitulé « Règlement 2022-01 **DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2022 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION** soit déposé.

A D O P T É E

4.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Poulin, présent, avec les documents explicatifs en main, mais aucune question.

5.00 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2021-245

résolution no 2021-245

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19 : 05 heures.

MAIRE de Westbury

Directrice générale et greffière-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet